



DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION DIPLOMANTE

PHOTO

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le _____ A : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Mail : _____

Tel : 059 _____ Portable : 069 _____

Adresse FACEBOOK : _____

Autorisez- vous l'envoi par mail ou newsletter de nos offres de formation ? Oui Non

➤ JE M'INSCRIS POUR L'ACTION DE FORMATION

Titre de responsable de secteur SAP

Titre professionnel de formateur pour adultes (FPA) ou CCPI ou CCP2

Situation professionnelle :

Demandeur d'emploi (Identifiant _____) Travailleur indépendant

Autre Précisez : _____

Salarié(e) CDD CDI

Employeur/adresse : _____

Fonction/profession : _____

Travailleur handicapé reconnu par la CDAPH

Inscrit au CAP EMPLOI Oui Non

Nom du référent : _____

Autres

Précisez : _____

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE ADMINISTRATIF

FRAIS D'inscription et d'examen 80€ (à confirmation d'inscription) RÉGLÉS

Frais Pédagogiques Réglés

Observations financement

Dossier enregistré le

Attente prise en charge prévue le.....

Dossier incomplet

Dossier validé le

DOCUMENTS A RETOURNER A :

A.V.I CONSEIL

Par Mail

contact@avi-conseil-formation.com

ou sur RV

16, Bd de la Pointe Jarry – ZI JARRY

97 122 BAIE-MAHAUL

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription

Le ____ / ____ /2017

Signature précédé de la mention « lu et approuvé »

➤ **MON PROJET PROFESSIONNEL**

• **Niveau d'Etudes :**

- Niveau V Niveau IV Autre

• **Dernière classe fréquentée :**

• **Dernier diplôme obtenu :**

• **Expériences professionnelles :**

- Secteur social / Médico-social

Fonction occupée : _____

Nombre d'année :.....

- Secteur du Service à la Personne

Fonction occupée : _____

Nombre d'année :.....

- Autres Secteurs (précisez) : _____

Fonction occupée :.....

Nombre d'année :.....

➤ **FINANCEMENT DE L'ACTION**

CASE A : FINANCEMENT POLE EMPLOI/CONSEIL REGIONAL/CONSEIL DEPARTEMENTAL

Adresse de l'agence dont vous dépendez :

Nom du Conseiller :

Tel : Mail :

CASE B : FINANCEMENT INDIVIDUEL

Je souhaite financer, en partie ou totalement, mon action de formation

- Paiement de la totalité de l'action 15 jours avant le démarrage
- Paiement en plusieurs fois

Soit : 20% 15 jours avant le démarrage

Puis.....mensualités (10 maximum- voir le service clientèle) pour solde

CASE C : FINANCEMENT EMPLOYEUR (PF) ou CPF

NOM de l'Employeur :

ADRESSE COMPLETE :

.....

Tel : Fax :

Mail :@.....

Contact/service Formation : Nom Tel :

NOM du Signataire de la Convention de Formation :

FONCTION.....

Cette formation est prise en charge au titre :

- Du plan de formation
- Du droit individuel à la formation - CPF
- Du congé individuel de formation – CIF
- Contrat de Professionnalisation Période de professionnalisation

Précisez le nom de l'OPCA :

Contact OPCA : Nom..... Tel.....

Signature du Responsable formation du salarié

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Art.1 MODALITES D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription se font par téléphone ou par courrier électronique avant la date de début de la formation choisie.

Toute demande d'inscription doit être confirmée 1 mois avant la date de démarrage par la remise des pièces validant votre inscription. AVI CONSEIL transmet au client un contrat ou convention de formation.

Une convocation d'entrée en formation est transmise au client 10 jours avant le démarrage précisant les horaires et le planning des cours ; l'encaissement des frais d'inscription s'effectuera au cours de cette période.

Art.2 NIVEAU REQUIS ET ADEQUATION

Dans chaque programme de formation, sont définis des pré-requis pour intégrer le dispositif.

Par ailleurs, AVI Conseil organise un positionnement qui validera l'entrée en formation du stagiaire. Un parcours individualisé pourra être proposé aux stagiaires.

Art.3 DELAI DE RETRACTATION

A compter du jour de validation de l'inscription (art.1), le client bénéficie d'un délai de rétractation de 10 jours. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucun frais pédagogique ne pourra être réclamé par A.V.I CONSEIL. Après ce délai, l'inscription est considérée définitivement validée.

Cas particulier :

Le désistement sera pris en compte au-delà du délai de 10 jours pour le motif suivant :

- Cas de force majeure (maladie grave, hospitalisation de longue durée) justifié par une preuve précisant clairement le cas de force majeure. Les frais d'inscription restent cependant acquis au centre AVI Conseil.

Art.4 FRAIS D'INSCRIPTION

Dès lors qu'il valide son inscription, le candidat doit s'acquitter des frais d'inscription (frais de dossier + frais d'examen) dont le montant est indiqué sur le volet « pièces à fournir). Les droits d'inscription restent acquis à AVI Conseil.

Art.5 : MODALITÉS DE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION

Le paiement des frais pédagogiques se fait jusqu'à 10 fois (en fonction de la formation), selon un échéancier défini avec le client. Le solde devra intervenir avant la fin de la formation suivie. La première fraction correspond à 30% du coût pédagogique. Elle sera réglée par chèque bancaire à l'inscription. Les autres échéances seront réglées par prélèvement mensuel.

Les candidats ayant fait des demandes de financement auprès d'administration doivent fournir leur attestation de prise en charge 15 jours avant le démarrage.

A l'issue de l'action de formation A.V.I CONSEIL établit une facture au nom du client.

Les frais d'inscription et d'examen sont payables jusqu'à 2 échéances.

Art.6 RESERVE

La direction se réserve le droit d'annuler contre remboursement une action de formation courte en cas d'insuffisance de participants.

Art.7 MODALITES D'ANNULATION

Si le client est empêché de suivre la formation par suite de **force majeure dûment reconnue**, le contrat ou convention de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Les frais d'inscription et d'examen restent acquis au centre.

PIECES A FOURNIR À L'INSCRIPTION

- Copie de la pièce d'identité ou du passeport (en cours de validité)
- Copie du diplôme du BAC ou équivalent ou diplôme ouvrant accès à la formation visée
- Le dossier complété et signé
- Le chèque de règlement des frais d'inscription + frais d'examen
- Le règlement par chèque de la totalité des frais pédagogiques (paiement échelonné remise de tous les chèques – au dos nom/prénom/action/date échéance)
- Un Curriculum Vitae + Lettre de motivation
- 2 photos d'identité

PIÈCES À FOURNIR A LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

- Attestation de Sécurité Sociale
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Une ramette de papier blanc A4 (80g)
- 1 enveloppe timbrée grand format (20g – tarif en vigueur)
- 1 enveloppe timbrée demi-format (20g – tarif en vigueur)
- 1 Photo d'identité
- Frais de dossier et d'examen : 80 euros
- Frais de formation** : cf votre devis

Répartition de la facturation des frais de formation par **AVI CONSEIL**:

- chaque trimestre pour les financements employeur/OPCA
- mensuellement conforme aux échéanciers, pour les financements individuels
- pour le solde, à la fin de la formation.

Pour les salariés : pièces complémentaires

- L'autorisation de l'employeur à suivre la formation**
- La photocopie du contrat de travail et la prise en charge financière.**

Les personnes en formation qui ne s'acquittent pas des frais de formation dans les conditions prévues ne pourront pas prétendre à poursuivre leur formation. Ces personnes ne seront pas présentées au diplôme préparé.